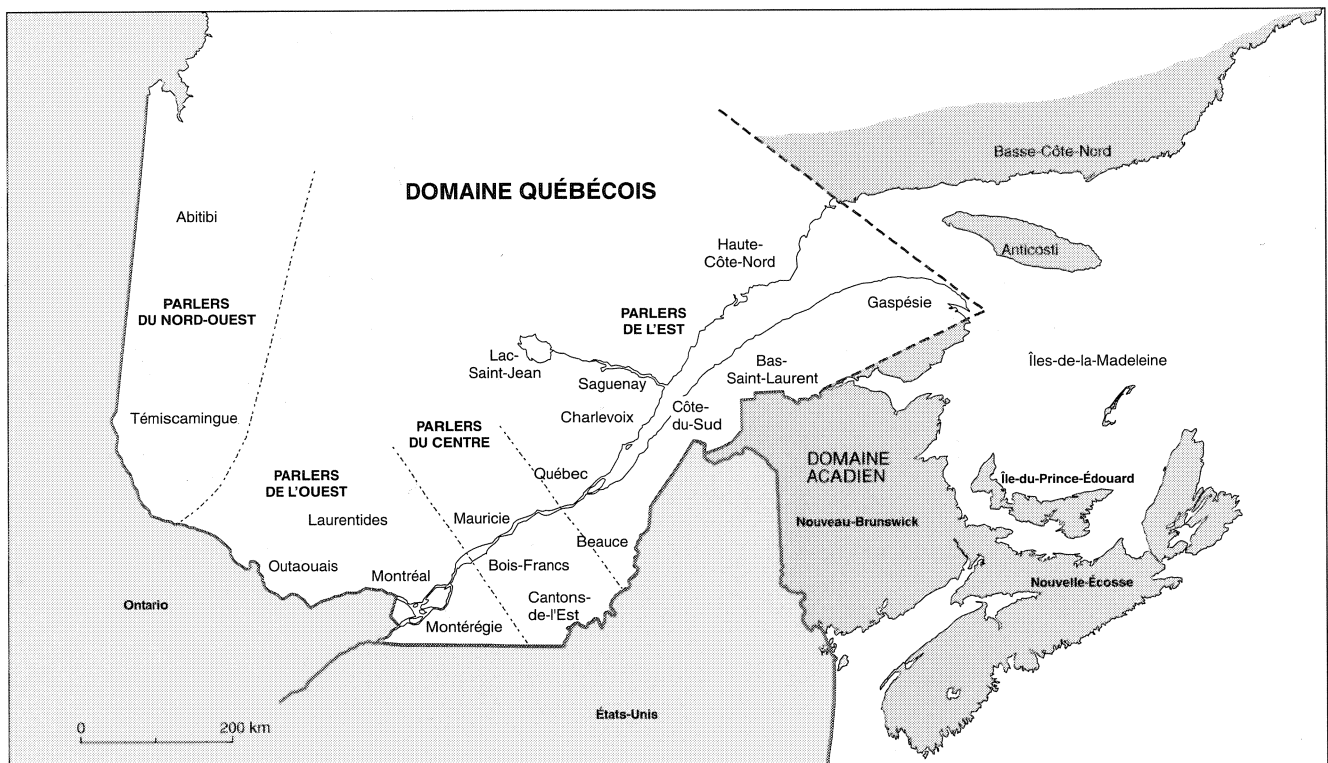


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 10, avril 1999

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

ÉTUDES DE GÉOLINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE



© Thomas Lavoie et Michelle Côté, Université du Québec à Chicoutimi

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

LE FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

DANS LES « QUESTIONS DE FRANÇAIS » DE L'ABBÉ NARCISSE DÉGAGNÉ
PUBLIÉES DANS LE *PROGRÈS DU SAGUENAY* ENTRE 1927 ET 1940



Nancy Côté
Université du Québec à Chicoutimi

Le présent article a pour objectif de présenter d'abord les chroniques de langage de Narcisse Dégagné et de faire ensuite une synthèse des principales conclusions découlant de notre corpus d'étude et de notre analyse lexicologique.

1. NARCISSE DÉGAGNÉ ET SES CHRONIQUES DE LANGAGE (1927-1940)

Narcisse Dégagné (1865-1942) est un prêtre, un éducateur, un littéraire et un linguiste qui a eu une carrière bien remplie dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a laissé derrière lui une œuvre abondante et riche. Malheureusement, cette œuvre demeure encore peu reconnue dans les études universitaires québécoises. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer notre mémoire de deuxième cycle à l'étude de la partie linguistique de son œuvre, c'est-à-dire les chroniques de langage qu'il a publiées entre 1927 et 1940 dans le *Progrès du Saguenay*.

En effet, au début du siècle, les chroniques de langage étaient très populaires et plusieurs lettrés, linguistes ou non, occupaient des tribunes dans les journaux. À cette occasion, ils faisaient valoir leur point de vue sur les termes à proscrire, ceux à privilégier, la bonne ou la mauvaise façon de prononcer tel ou tel mot, etc. L'abbé Dégagné est l'un des rares chroniqueurs à avoir conservé une tribune journalistique aussi longtemps. Entre 1879 et 1949, les chroniqueurs de langue qui ont tenu une tribune pendant plus de quatorze ans sont rares (Blanchard, Fréchette, Geoffrion et Lusignan). En outre, bien que d'autres chroniqueurs aient publié des chroniques avant et pendant la publication de celles de Dégagné, il ne fait aucun doute que ce dernier était tout à fait original autant dans le choix des mots abordés que dans la façon de présenter ses commentaires normatifs.

Les chroniques de langage de Dégagné constituent certainement son œuvre la plus substantielle. Elles sont le résultat d'une réflexion amorcée plusieurs années avant le début de leur publication. Dans l'ensemble de sa carrière, il a rédigé 563 chroniques différentes, ce qui constituait pour nous un corpus de départ intéressant.

Au début du 20^e siècle, la plupart des chroniqueurs de langue considéraient leurs chroniques comme une «somme de témoignages privilégiés pour tout ce qui touche à la pureté et à l'esthétique de la langue, et plus généralement, pour la définition ou la préservation de tel ou tel bon usage» (Clas 1976, I: I). L'abbé Dégagné ne fait pas exception car il s'inscrit dans la plus pure tradition classique du 17^e siècle. Une lecture attentive des chroniques nous a permis de constater que le chroniqueur considérait la langue et la foi comme deux éléments absolument indissociables. Selon lui, la langue était le symbole de la foi et donc, il fallait prendre soin de sa langue pour ne pas perdre sa foi. Si la langue française se meurt, notre foi se meurt aussi, croyait-il. Ainsi, il était de son devoir de prêtre de voir à ce que la langue française se porte bien.

En outre, il pose un regard très critique sur notre façon de parler. Il nous donne souvent comme exemple de bon langage le français parlé et écrit du 17^e et du 18^e siècles. Les concepts de bon et de mauvais langage sont bien définis dans son esprit. D'abord, il considère que le peuple fait la langue, mais que ce sont les écrivains, les vrais, qui l'amènent à son degré de perfection. Pour respecter le bon usage, il faut écrire avec clarté, c'est-à-dire avoir le respect de notre lecteur. Somme toute, pour l'abbé Dégagné, le bon usage se trouve dans l'harmonie des mots, des phrases et du sens, de même que dans la rigueur logique de l'ancienne langue; ce qui s'en éloigne est corrompu et s'inscrit dans le mauvais usage.

Il est évident que le français québécois est bien présent dans les jugements normatifs et prescriptifs de l'abbé Dégagné. Celui-ci est tiraillé entre l'amour qu'il porte à sa langue et sa crainte de l'anglicisation et de la nouveauté. Il déplore le fait que notre langue a trop évolué depuis l'époque de nos ancêtres et a perdu ainsi de sa qualité. D'après lui, notre pire défaut de langue est attribuable à notre mauvaise prononciation. Il dit que nous avons la bouche molle, ce qui produit un parler mou et lâche nous empêchant souvent d'être compris à l'étranger, en France par exemple. Malgré tous les reproches qu'il fait à notre parler québécois, il le considère tout de même comme du vrai français qui a gagné ses lettres de noblesse et non comme un patois. Il félicite le peuple québécois d'être plus attentif et plus prudent face à l'anglicisation de sa langue que ne le sont nos cousins d'outre-mer.

Bien qu'il considère la langue de Paris comme le symbole de nos bons auteurs classiques, il ne se gêne pas pour reprocher aux Français leur mauvaise manie d'emprunter trop fréquemment à la langue anglaise. Il se moque ouvertement du *Parisian French* et nous dispense à l'occasion d'aller chercher nos modèles de langue en France.

2. ANALYSE LEXICOGRAPHIQUE DE NOTRE CORPUS D'ÉTUDE

Sur un plan plus linguistique, nous avons fait une analyse lexicale de cinquante mots québécois, ce qui nous a donné la chance de poser certaines conclusions plus particulières sur les variantes lexicales. En premier lieu, il ressort de notre analyse que l'anglicisme est l'ennemi juré à combattre féroce. Dégagné reconnaît qu'il est normal de faire quelques emprunts aux autres langues, mais il soutient qu'il est essentiel de franciser les mots anglais en leur ajoutant des désinences françaises. En ce qui concerne les archaïsmes-dialectalismes, sa prise de position est moins évidente. Généralement, lorsqu'il proscriit un mot vieilli ou dialectal, il ne mentionne pas son origine française, ce qui nous laisse supposer qu'il l'ignore peut-être. Mentionnons aussi qu'il ne s'oppose pas à la

néologie sémantique, mais il suggère plutôt que ce soit fait à partir de mots formés régulièrement et exprimant des réalités tout à fait canadiennes. Il nous apparaît moins en faveur de la néologie lexicale. Lorsqu'il approuve la création lexicale, il précise que les mots doivent absolument être formés conformément aux lois de la langue française. Finalement, les régionalismes sont traités peu fréquemment dans les chroniques; par conséquent, il nous est difficile de déterminer l'opinion de Narcisse Dégagné sur cet aspect de la langue.

3. CONCLUSION

Somme toute, ce travail de recherche nous a fait découvrir l'importance de ces chroniques dans la métalexigraphie québécoise. Elles sont une source inestimable de richesses lexicales. Elles sont aussi le témoin privilégié d'une époque et d'une idéologie classique tout autant qu'elles sont actuelles par les thèmes abordés et par les préoccupations qui en découlent, par exemple l'anglicisation et l'assimilation de la langue. On peut conclure en disant que Narcisse Dégagné avait une juste perception du français; son instinct de locuteur et sa longue expérience en la matière lui ont permis de poser des réflexions éclairées sur la langue.